

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

NOTICE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

**FRANÇOIS ALBERT-BUISSON**

(1881-1961)

par

**M. GABRIEL LE BRAS**

Membre de l'Académie

LUE DANS LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1964



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M CM LXIV



NOTICE  
SUR LA VIE ET LES TRAVAUX  
DE  
**FRANÇOIS ALBERT-BUISSON**  
(1881-1961)

par  
**M. GABRIEL LE BRAS**  
Membre de l'Académie

LUE DANS LA SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1964

Mes chers confrères

Tandis qu'une longue convalescence me détournait de l'hommage dû à mon prédécesseur, tant de voix harmonieuses et l'une, au moins, de résonance fameuse, faisaient entendre l'éloge d'Albert-Buisson qu'un public mal informé et, par hasard, peu charitable, m'eût félicité de n'avoir désormais qu'à tirer, de tous ces chants, un choral sans nouveauté.

Ce serait méconnaître Albert-Buisson que de supposer qu'on épuise en vingt discours la biographie d'un homme aussi extraordinaire. Les orateurs qui célébrèrent l'écrivain, le diplomate, l'administrateur m'ont laissé le soin de retracer plus particulièrement d'une longue carrière les étapes qui ont retenu l'attention de votre compagnie; chez l'homme, les traits propres à éveiller la sympathie et à rallier vos suffrages; chez l'académicien des Sciences morales une activité qui, pendant un quart de siècle, devait amplement justifier votre choix.

Dans ces trois parts de mon discours, je m'efforcerai d'être juste, aussi loin de l'hyperbole suscitée par l'admiration et prompte à la rendre suspecte que de la fausse pudeur, qu'Albert-Buisson lui-même

a dénoncée, et qui dissimule parfois, au détriment de la vraie gloire, les départs obscurs ou les haltes épisodiques.

Albert-Buisson était issu d'une dynastie d'artisans sabotiers. Dans le *Secret des compagnons*, Henri Pourrat, romancier-poète de l'Auvergne, a caractérisé ce petit monde « bûchant dur, écrit-il, mais causant fin », et dont l'orgueil est le noble secret. « Il n'y a qu'un orgueil pour l'homme, comme peut-être qu'un plaisir : celui de la création. Sa passion, c'est de faire... Qu'il fasse des sabots de noces, légers comme une feuille morte, qu'il fasse une statue, un livre, qu'il fonde une ville ou repétrisse un peuple, sans création pas de solide orgueil. »

Passion d'agir et de créer : Albert-Buisson recueillait, dès sa naissance, un bel héritage. Plus riche que celui du comte Joseph de Maistre, dont un de nos confrères vient de nous rappeler qu'il avait pour ancêtres, moins stimulants, des muletiers et des meuniers. Ces fils de lignée obscure, que ne laissent-ils espérer, quand la passion personnelle de créer trouve aliment dans une longue économie de pensée? Goethe a célébré cette chance; Ernest Renan l'a évoquée après l'avoir éprouvée. Ce fut la chance de François Albert-Buisson.

..

Il fit ses études secondaires au collège d'Issoire, où les palmarès ne révèlent point une prédilection pour les sciences ou les lettres.

Aucune carrière ne semblait l'attirer : le pharmacien de la famille choisit pour lui et le dirigea vers Paris. Dès son installation dans la capitale, il sentit s'éveiller sa vocation, qui était d'atteindre, par des voies d'abord étroites, des sommets élyséens.

Albert-Buisson commença tard ses études universitaires de droit. Une étrange loi de l'éloge voudrait que je fisse de lui un étudiant modèle. La vérité est beaucoup plus glorieuse. Albert-Buisson fut, comme Calvin et Montaigne, qu'il devait un jour rencontrer dans ses livres, comme Montesquieu et Maeterlinck, qu'il devait louer dans ses discours, un mauvais étudiant en droit pendant ses années de licence. Les notes s'exprimaient alors en boules : majorité de rouges, succès automatique. Or, la couleur qu'Albert-Buisson devait un jour faire triompher sur les estrades des Tribunaux de commerce n'avait pas encore sa faveur. Il collectionnait obstinément les boules noires. Nos manuels et nos cours rebutaient ce libre esprit. Il contait volontiers son aventure à

l'épreuve du droit commercial. Comme il connaissait mal une question toute théorique, il se mit à interroger son examinateur et il le fit longtemps parler, avec une sollicitude filiale. A la fin de ce monologue, le bon juge lui demanda :

— Monsieur, quelle note me mettriez-vous ?

Et voici où commence la gloire. Ce mauvais étudiant des années de licence devint, en doctorat, un remarquable lauréat. Les boules avaient heureusement disparu quand il se présenta en 1921 aux examens de sciences économiques et de sciences politiques où il obtint en toutes matières des notes dignes de mention. Sa thèse sur *La fonction économique du chèque* fut couronnée. Sous un titre technique, l'ouvrage était un réquisitoire moral. « N'importe qui, constate notre candidat-procureur, peut être banquier : il suffit de louer un local, d'y établir quelques guichets et de s'inscrire au Registre du Commerce. C'est, il est vrai, un titre, qui en lui-même, n'emporte plus de considération, sauf près de ceux — et ils sont encore nombreux — qui respectent instinctivement les personnes qui passent pour manier de l'argent. » Albert-Buisson réclame que le législateur définisse les conditions à remplir pour être banquier, qu'il assigne des règles au commerce de la banque, conformément au vœu de toutes les maisons honnêtes. Par ces requêtes, il échappait aux foudres de Dante contre les hommes d'affaires qui étudient le droit *non per sapere... ma per acquistare moneta e dignità*. Le désir, l'appétit de savoir était chez lui aussi fort que celui de bien mener ses affaires.

\*\*\*

Il les avait fort bien menées depuis le jour où jeune pharmacien, après les années d'internat, il avait fondé au Mans une affaire de produits pharmaceutiques et livrait, notamment aux Etablissements Poulenc frères, de la magnésie légère. C'est de là qu'il glissa vers Brest, pour diriger une industrie chimique. Une heureuse invention le fit mieux connaître. Les frères Poulenc l'attirèrent à Paris où il créa une société. Désormais, sa carrière était assurée, d'autant plus facile et heureuse qu'une femme pleine de sagesse et de bonté, qui devait lui donner quatre enfants, gouvernait son foyer.

..

Dès 1913, il eut l'honneur enviable d'être élu juge suppléant au tribunal de commerce de la Seine. La guerre, pendant laquelle il fut atteint par les gaz et où il mérita la Légion d'honneur, avait interrompu son exercice. En 1921, il était devenu juge titulaire. En 1926, le nouveau docteur accédait à la présidence d'une chambre. De 1930 à 1934, il fut président du Tribunal et aussi de la Conférence générale des présidents et membres des tribunaux de commerce de France. C'est dans ces hautes fonctions auxquelles il donna une organisation, une impulsion, un rythme mieux adaptés, voire un lustre nouveau, par l'éclat des mercuriales restaurées et même d'un costume dont il eût refusé (non par fausse modestie) de laisser dire : « à nul autre pareil » qu'Albert-Buisson appela tout naturellement l'attention des juristes et des lettrés, jusque dans les Académies.

Les discours qu'il prononça aux audiences solennelles d'installation lui donnèrent l'occasion, après l'offrande aux personnalités d'une corbeille de compliments stéréotypés, de faire en 1930, selon son expression, le portrait fidèle du magistrat consulaire et en 1931, si l'on me permet ce mot, le procès des margoulins de ce temps, qui ressemblaient à ceux du temps de Juvénal et de nos plus récentes saisons. Le portrait du magistrat consulaire reproduit si exactement ses traits de caractère qu'il serait une illustration de ce chapitre de mon *Eloge* : vocation du travail, provision de patience, esprit de conciliation, bon sens, indépendance, science et souplesse. Toutes ces qualités se trouvaient en Albert-Buisson à un très haut degré. Un de ses successeurs louait avec raison « sa grande pertinence, sa connaissance de l'homme, son discernement du possible dans le présent et le futur... qui lui permettaient de nuancer sa pensée, d'éviter des décisions susceptibles d'aviver les passions, de corriger la faute en tenant compte de l'intention, de punir le malhonnête homme et de sauver l'imprudent de bonne foi ». Son successeur immédiat lui attribuait avec preuves le mérite d'avoir, par sa prudence et sa souplesse, limité les effets de la grave crise de 1930.

..

En janvier 1925, Albert-Buisson entra au Conseil d'administration de la société des Etablissements Poulenc frères, qui, en 1928, fusionnait avec la Société chimique des usines du Rhône, jusqu'alors

concurrente et qu'animait Nicolas Grillet. C'est avec le concours de cet homme, lui aussi d'une rare valeur, qu'Albert-Buisson sut résoudre les graves difficultés fiscales qui retardaient une raisonnable opération. Il avait été quelques mois directeur du cabinet de Clémentel, ministre des Finances, et ce stage lui avait livré d'utiles secrets. La crise de 1930 mit à l'épreuve le Conseil d'administration que présidait Eugène Boyer. Albert-Buisson fut de ceux qui, ayant à choisir entre le repli prudent et la progression audacieuse, comprirent que la prudence est dans l'audace. Des laboratoires furent modernisés à Vitry, des ingénieurs perfectionnaient les produits antibactériens, préparaient un sulfamide non coloré. La crise était conjurée quand, le 21 juin 1935, Eugène Boyer céda le fauteuil présidentiel à Albert-Buisson. Loin de ralentir l'élan, la seconde guerre fut l'occasion d'un négoce avec la société américaine Dupont de Nemours qui, en échange du brevet de l'acétate de cellulose, céda la licence du brevet du nylon. Stimulés par la direction générale, chimistes et médecins perfectionnèrent les produits et, au cours des années 50, inventèrent le Largactil, qui devait procurer tant de soulagement aux malades et de milliards à la France.

Rhône-Poulenc avait établi des filiales en Angleterre et en Italie, au Brésil et en Argentine, au Canada et aux Etats-Unis. Ce magnifique épanouissement était l'œuvre de l'état-major et des techniciens. Il est juste d'attribuer au président le mérite d'avoir encouragé, exalté la recherche scientifique, gardé la foi au milieu des bouleversements, suscité l'expansion de la société avec le sens d'une exacte mesure.

Tout grand industriel suit de près les étapes de la révolution technique. Le premier signe de sa valeur est l'aptitude à voir et pourvoir afin de pouvoir. Albert-Buisson savait voir les exigences financières de l'entreprise, la précarité des découvertes et, si j'ose dire, la mort de l'amortissement. Il savait assurer le financement à longue échéance, l'émulation des équipes de chercheurs et le remplacement des outils avant l'usure. C'est ainsi qu'il a pu obtenir un progrès constant des affaires dont il avait la charge.

On peut le reconnaître dans ce portrait qu'il faisait d'Eugène Schneider : « Le souci de toute sa vie fut sa maison. Il en était vraiment le *patron*, vocable sous lequel ses collaborateurs le désignaient toujours avec une intonation d'affectueux respect. Sa préoccupation constante était de maintenir l'édifice qui lui avait été transmis et dont il était devenu, à son tour, la pierre et le ciment. »

Dans le succès de sa Maison, il n'ambitionnait point seulement la puissance et la gloire mais encore l'honneur de la nation et le bien des hommes. Il aimait à rappeler qu'une société industrielle appartient au patrimoine national et que son succès contribue au rayonnement international d'un pays.

..

La vie politique a, tardivement, tenté Albert-Buisson et il y avança par bonds, pour prendre d'emblée sur chaque palier une place éminente.

Il avait quarante-quatre ans lorsqu'en 1925 il se présenta pour la première fois aux électeurs. Une très forte majorité le porta au Conseil municipal d'Issoire, qui, tout de suite, à l'unanimité, le choisit pour maire, fonction qu'il devait garder pendant seize années.

Dès 1928, il entra au Conseil général du Puy-de-Dôme, pour occuper aussitôt la vice-présidence.

Le 8 août 1937, par 603 voix contre 394 à son concurrent, il devenait sénateur de son département; tout de suite il tint au Luxembourg un des premiers rangs.

Dans toutes ces fonctions, Albert-Buisson a servi avec un zèle et un succès constants les intérêts qu'il avait charge de gérer. Issoire, ville charmante mais quelque peu dormante, s'est éveillée sans perdre tout son charme. Des sociétés l'ont couverte d'établissements industriels et commerciaux : la Compagnie générale du Duralumin et du Cuivre, la Société pour le Forgeage et l'Estampage des Alliages légers, Ducellier, d'autres encore ont fait d'Issoire le centre d'une région exceptionnellement prospère. Un centre, au vrai sens du mot, urbanisé par des transformations d'utilité publique comme l'adduction des eaux, ou la création d'un parc des sports.

Membre de grandes assemblées, il écoutait les débats des séances publiques et il parlait dans les commissions : au Conseil général, il s'appliquait surtout aux Finances; au Sénat, les Affaires étrangères, la législation civile et criminelle mirent à profit sa connaissance du droit et de l'économie. Il présenta plusieurs rapports sur des conventions internationales et sur des projets de loi, dont le plus important définit l'assurance vieillesse obligatoire.



..

Au milieu de tant de labeurs, Albert-Buisson ne cessait de publier des études juridiques et économiques. La catastrophe du cuirassé *Iéna* lui avait suggéré d'écrire, en 1913, sur le problème des poudres un ouvrage qui fut couronné par l'Académie des sciences. Des problèmes aussi actuels que l'instabilité monétaire, les groupements d'obligataires, la faillite, le statut du fonds de commerce, le nouveau régime de l'administration municipale avaient exercé sa réflexion et inspiré des mémoires, des opuscules, des volumes riches de science et d'expérience. En 1935, paraissait *Le chancelier Antoine Duprat*, préfacé par Germain-Martin; on a dit avec raison combien lui fut bienfaisante l'amitié (que j'ai eu moi-même la chance d'éprouver) de ce grand professeur qui fut votre confrère.

..

Toutes ces activités ne distraient point Albert-Buisson de tâches intermittentes, d'ampleur nationale ou mondiale.

Membre de la commission de réforme du Code de commerce, il fut le président de la sous-commission des sociétés, dont il traça le programme, et il conduisit avec méthode les débats. Il obtint des avis remarquables de netteté, il en surveillait et limait la formule, chaudement applaudi par ceux mêmes qui avaient accueilli avec réserve sa première nomination.

Il était le conseiller du Ministère des Finances, le « renfloueur » des banques en péril : notre secrétaire perpétuel a retracé son rôle dans le passage de la B.N.C.E. à la B.N.C.I.; il fut l'inspirateur de certains articles de loi ou de décrets comme celui de 1935 sur la faillite.

Dans les missions internationales, il représentait notre pays, à Londres, en 1924; à la Conférence économique franco-allemande, en 1925; à la Société des Nations, en 1928; à Washington et à Berlin, en 1931.

Quand Albert-Buisson se présentait à vos suffrages, la Faculté, le monde des affaires, l'administration et la politique locale l'avaient muni de tous les titres qui peuvent recommander un candidat. L'eussiez-vous élu si l'homme n'avait su conquérir votre estime et, à bien des égards, votre admiration?

II

Pour vous parler de l'homme que vous avez accueilli, je suis moins qualifié que la plupart d'entre vous. Cependant, je lui dois une particulière gratitude.

Par curieuse aventure, Albert-Buisson fut le premier qui m'engagea, voici dix ans, à me tourner vers votre compagnie. Un de mes anciens élèves, aujourd'hui mon collègue à la Faculté de droit, helléniste et ethnologue, vint de sa part me faire une suggestion qui me parut prématurée! j'étais à peine sexagénaire et mon ancien doyen pourrait vous dire que je me croyais toujours à la veille de mourir. Il refit deux fois son appel, au cours de dîners qui nous rappelaient l'Ancien Régime, dans le détroit charmant du plus parisien des ambassadeurs étrangers, votre confrère, dont je soupçonne la complicité.

Ce qui permet de juger un homme (ou plutôt de le soumettre à notre jugement faillible), c'est son comportement public, sa conception du monde, sa conduite sociale.

\*\*

Albert-Buisson, dès son entrée dans une compagnie, attirait le regard. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne perdait pas un pouce de sa taille. Il tenait droites les épaules, où se marque si bien la personnalité, avec quelques oscillations gouvernées. Son beau visage se tournait avec sympathie vers toutes les personnes présentes. On eût dit qu'il avait acquis une majesté naturelle, si ce mot qui venait à l'esprit ne laissait supposer trop de calcul vaniteux : nous y reconnaissons surtout la maîtrise de soi, et plutôt que l'apparence du triomphe, la domination d'une intelligence harcelée par mille problèmes. J'ai souvent remarqué — les photographies semblent confirmer mon observation — que les yeux étaient inégaux d'expression et de flamme : le droit exprimait la tranquille satisfaction du succès, une confiance paisible; le gauche reflétait les inquiétudes, les peines secrètes qui ne lui furent pas épargnées mieux qu'à chacun d'entre nous. « Il est rare, écrivait-il, qu'une existence humaine ne soit faite que de succès et de bonheur : trop souvent, elle cache de profondes blessures. »

..

Il eût souri, si on lui avait demandé sa conception du monde, encore plus si un Français, honteux de sa propre langue, lui eût parlé de *Weltanschauung*. N'est-il pas clair que le monde est une hiérarchie? Un peuple laborieux et souvent admirable en constitue la base puissante; des chefs, sortis parfois du rang et toujours responsables, s'échelonnent entre lui et le chef suprême, Dieu. Le système religieux d'Albert-Buisson répondait à ce schème politique (au sens augustinien). Point mystique ni ascétique : sagement ordonné.

Non d'une ordonnance immuable, figée, mais à la manière d'une échelle de Jacob, où les moins dignes descendraient au rang de prolétaires, tandis que les plus dignes des prolétaires monteraient, *gradatim*, vers les postes d'autorité. Ses interstices étaient trop nombreux et prolongés pour le goût des impatientes. Mais il serait injuste de celer le souci qu'il avait de l'ascension de son personnel. Des centres d'apprentissage, des cours de perfectionnement assuraient la promotion des laborieux. Il savait la justice, le prix et la récompense de tout effort pour s'élever.

..

S'élever : le premier trait de son caractère était cette ambition ardente, cette sorte d'avidité, au sens noble du mot, qu'il avouait, on l'a souvent rappelé, dès son arrivée à Paris. Avidité de connaître et d'agir, de comprendre et de produire, de conquérir la fortune et la gloire. René Le Senne l'eût classé parmi les passionnés impérieux, laborieux, réalisateurs (et il eût expliqué ainsi son goût de l'histoire).

Il avait le désir de plaire et le besoin d'estime. De ce dernier trait, j'eus un témoignage direct. En juin 1940, l'état-major du général Weygand étant à Clermont, je fus chargé par un de mes chefs de porter au maire d'Issoire un pli qu'on me dit sans importance et que je remis avec une lettre personnelle. Comme je venais de visiter la belle église Saint-Austremoine, je trouvai mon chauffeur, compatriote paimpolais, c'est-à-dire naturellement loquace, au milieu d'un petit groupe agité. Que leur avait-il fait accroire? Je ne sais. Le certain, c'est que de bons citoyens me remontrèrent avec véhémence que M. Albert-Buisson n'était nulle part aussi indispensable à la France que dans la

mairie d'Issoire. Quand je lui rapportai ce menu fait, Albert-Buisson parut touché de l'affection (qu'il connaissait) de ses compatriotes et aussi qu'elle fût connue du public.

Un homme d'allure bourgeoise, réfugié parisien ou plutôt lettré d'arrondissement — car Albert-Buisson sembla l'identifier — proclama :

— Le gouvernement le veut pour *mentor* en attendant mieux.

Ce mot fit sourire Albert-Buisson, d'un sourire où je crus voir ombre de nostalgie.

Songea-t-il aux plus hautes charges? Je l'ignore. Mais on sait qu'il les eût portées avec magnificence. Albert-Buisson était un président né. Sa prestance le désignait à la présidence et il lui plaisait d'occuper ce poste éminent. Qui oserait lui reprocher cette ambition de tenir la place pour laquelle il était le mieux doué? Son effacement eût été une faute.

Il aimait les conseils restreints et les grandes assemblées où il attirait des centaines d'actionnaires par la distribution d'écharpes ou de bas de soie. Il dirigeait les débats avec une autorité, une habileté incomparables. Il répondait aux interpellateurs sans jamais hésiter. Un pédant lui ayant demandé quelle position prendrait Rhône-Poulenc dans la compétition entre deux produits dont il n'avait jamais entendu parler, il prit un ton d'acteur du Théâtre-Français pour lui répondre :

— Notre Société est en train de réfléchir sur cette grave option.

Le témoin qui m'a rapporté cette anecdote, et qui porte dans les affaires un grand nom, ajoute : « Nous fûmes tous rassurés par les paroles et le ton et le tranquille sourire. »

Pouvait-on lire sur le visage toujours serein d'Albert-Buisson qui, jusque dans l'épreuve, gardait un calme souverain? Lui-même avait le don de scruter et de comprendre l'interlocuteur. Il appréciait sa capacité, ses qualités et ses défauts. Avec une extraordinaire acuité, il devinait les sentiments à son égard. Mais il ne laissait rien paraître de son jugement, dont il ne tirait que les conséquences utiles pour sa propre conduite et pour les intérêts dont il avait la charge.

∴

Qu'Albert-Buisson fût fier de sa réussite et conscient de sa valeur, qui en douterait? C'est honorer, non offusquer sa mémoire que de reconnaître parmi ses vertus de ne se point mésestimer. L'homme

d'action a besoin de confiance en soi. Peut-être aussi l'homme d'étude. Nous connaissons des latinistes, des juristes qu'un excès de défiance envers eux-mêmes a paralysés.

Pourquoi dissimuler que cette ambition proclamée indisposait un public fasciné par l'œil droit et qui ne savait point deviner l'effort de toute la personne, la noblesse d'un homme tendu pour réaliser tout son être? Ce que la recherche de la fortune et des honneurs ne saurait justifier, l'honnête succès d'une grande entreprise et même le plaisir que procure ce succès n'ont rien de méprisable. Est-il moins honorable de lutter pour Rhône-Poulenc que pour la découverte des interpolations? Chacun de nous est tenté de croire que ses aspirations l'emportent en dignité sur celles des autres hommes. Mais aussi, chacun d'entre nous sait que la réussite appelle, plutôt que la joie sincère des autres hommes, une sombre envie, parfumée de tous les encens de la flatterie.

Le danger de l'ambition est dans l'emploi des moyens et dans un égoïsme pervers. Albert-Buisson réprouvait toutes les fourberies et les indélicatesses et il progressait avec les seules forces que procurent l'intelligence et le travail. Il tirait gloire d'avoir toujours dû au libre choix du gouvernement, des chefs d'industrie ou des électeurs parisiens et auvergnats les fonctions qu'il avait occupées.

Loin de garder jalousement les fruits de son activité, il était prompt à s'en dessaisir, au profit d'institutions, d'œuvres ou de personnes. Son collègue d'Issoire, certains Instituts supérieurs de l'enseignement privé, pourraient en témoigner. Il présidait activement l'Association d'aide à la classe moyenne. Ses compatriotes bénéficiaient de sa protection discrète et efficace, qui s'étendait souvent à des amis ou à des inconnus.

Dans mes entretiens avec le Nonce qui devint Pape, je n'ai souvenir que d'une allusion à Albert-Buisson. Un convive s'étonnait d'avoir obtenu peu de succès près de lui dans la recommandation d'une bonne œuvre. Mgr Roncalli le consola par plusieurs versets des Ecritures et il conclut avec un geste d'une éloquence italienne : « Soyez plein de confiance en Dieu et en Buisson, sa générosité s'exprime en actes mieux qu'en paroles, *più manuale che verbale.* »

..

Par ses dons généreux, Albert-Buisson manifestait sa charité. Dans l'administration des affaires, il servait la justice. Attentif à conjurer les risques du non-emploi, il se préoccupait, d'accord avec son Conseil, d'améliorer la condition des ouvriers et employés : services sociaux, allocations de mariage, colonies de vacances, retraites, beaucoup de milliards furent affectés à ces équitables bienfaits. Il s'enquêrait des conditions de son personnel, prévoyait toutes les constructions utiles à son bien-être, secourait ceux qu'éprouvait la mauvaise fortune.

Plusieurs croiront flétrir cette politique en l'appelant paternalisme. Est-il juste de toujours charger ce mot du venin de la domination et de la condescendance ? Certes, l'homme puissant — qu'il soit patron ou chef d'Etat — de l'Est ou de l'Ouest, n'a point l'esprit de saint François. Il est même très rare qu'il se rende un compte exact de l'égalité naturelle des hommes et de la supériorité du bon menuisier sur le cancre fortuné. Mais quand il a la première des qualités humaines, celle de comprendre et aider autrui, quand il a la volonté de corriger les injustices du sort, le désir d'élever dans la hiérarchie les plus dignes, et qu'il leur en donne les moyens, il est un artisan de la cité que nous rêvons, où la sécurité de tous serait pleinement assurée, où les places ne seraient plus jamais assignées par la naissance, conquises par intrigue, par chance, mais graduées selon la vraie valeur.

..

Une culture humaine se conçoit-elle sans une certaine curiosité, un certain goût pour les arts ? Albert-Buisson fréquentait peu les concerts et les expositions. Il ne s'arrêtait point, dans ses courses d'affaires, pour visiter une église ou un musée. Mais pendant sa cure annuelle, il n'eût point manqué une séance du festival de musique et dans un salon, il savait discerner la valeur des portraits. On ne sera point surpris de son attrait pour le xviii<sup>e</sup> siècle. Il aimait particulièrement Mozart et Largillière. On présume et je sais les raisons de son choix.

Vous aviez donc un compagnon qui méritait une haute estime par son ardeur au travail, son esprit de justice, pour tout dire, par son humanité. Ces qualités vous avez pu les apprécier pendant vingt-cinq années,

dans cette salle même, dans ce palais où je vais, désormais, me confiner.

### III

Le 11 janvier 1936, Albert-Buisson était élu membre de notre Académie au siège laissé vacant par la mort de Lyon-Caen. En 1943, il était vice-président de notre Compagnie; en 1944 président; en 1951 il remplaçait au poste de secrétaire perpétuel le baron Seillière qui avait donné sa démission et il démissionna lui-même en 1956.

..

On s'attend que cet homme ponctuel fût assidu aux séances de notre Compagnie. Son assistance fut toujours active, soit qu'il intervint dans la discussion, ou qu'il présentât un ouvrage, ou qu'il lût un rapport, qu'il fit une communication publique ou clandestine. Oserai-je révéler, en effet, qu'il lui plaisait de communiquer à tel voisin favorisé ses observations sur la langue des orateurs présents qui, n'étant point des dieux, commettaient d'inévitables fautes. Qui de nous serait sans péché? Il pensait que notre Académie est aussi fortement tenue que son illustre sœur de défendre la langue française et qu'elle s'acquitte bien de ce devoir. Cette ardente conviction nous étant commune, je m'accuse d'avoir plus d'une fois fait frémir mon respecté prédécesseur en lui présentant des monstres émergés de quelque article, voire de quelque thèse récente. Les discours décanaux où je dénonçais les néologismes horribles, les vulgarités répugnantes dont notre époque semble se régaler lui étant tombés sous les yeux, il s'associa fortement à ma protestation avec un dédain auvergnat, c'est-à-dire paisible et majestueux beaucoup plus accablant et impressionnant — pourrai-je ajouter avec une modestie non feinte, beaucoup plus digne — que la fureur celtique. A peine leva-t-il les sourcils quand on lui fit savoir qu'un candidat, voulant exprimer la tendance actuelle de l'Eglise à réduire les formes juridiques, choisissait ce mot simple : désécclésiastisation. La déconfessionnalisation de la C.F.T.C., la désidéologisation que constate un hebdomadaire, généralement respectueux des convenances, ne l'eussent pas moins éberlué. Il souriait de mots, qui eurent leur fraîche saison, mais que l'usage ou

l'usure a démonétisés : climat de bonne humeur, Bédouin à part entière. « Je refuse, disait-il, avec une ironie solennité, le feu vert. »

Membre du comité d'honneur de notre bienfaisante Association Défense de la langue française, il pourchassait les ennemis ignares, prétentieux ou inconscients, du bon langage et il se montrait exigeant (sans purisme) pour le choix des mots et l'eurythmie de la phrase. Il le faisait sentir ici même, dans toutes ses interventions et dans les discours qu'à la séance publique annuelle, en 1951, 1952 et 1953, il prononça : l'Eloge du Très honorable Mackenzie King, de Maurice Maeterlinck et d'Henry Carton de Wiart.

Autant que les lettres, il servait la science. Comment un historien du droit manquerait-il à lui marquer sa gratitude pour le zèle avec lequel il a souhaité la remise en train de la publication des *Ordonnances des Rois de France, de François I<sup>er</sup> à la Révolution* ? Me sera-t-il permis de prolonger l'écho de cette juste requête ?

..

Bien des fois, Albert-Buisson représenta l'Académie dans des comités, des commissions ou des cérémonies. Il fut votre délégué au Conseil supérieur de la Recherche scientifique, votre ambassadeur à la Haye, pour l'inauguration du buste de Lyon-Caen, et au Creusot, pour la commémoration d'Edouard Schneider.

Parce qu'il était de votre Compagnie, on l'invitait à présider des séances, des colloques, et c'était l'occasion pour des comités vigilants d'obtenir que son influence s'exerçât au profit de leurs entreprises, le Centre tourangeau d'études de la Renaissance en pourrait témoigner.

..

L'œuvre littéraire qu'il avait commencée en 1933, n'avions-nous point le droit de la regarder, depuis 1936, comme une illustration de notre Académie, autant que de notre sœur aînée, qui l'a consacrée et louée ? On me permettra d'en considérer un instant la valeur politique et morale.

Quels meilleurs agents de la politique religieuse de nos rois, au xvi<sup>e</sup> siècle, que Duprat et l'Hospital ? Le premier soumit au souverain



temporel l'épiscopat de France, par un Concordat qui put réjouir le bon citoyen et affliger le bon catholique. Mais le bon citoyen lui-même se réjouit-il raisonnablement d'un régime qui, livrant à l'Etat le choix des successeurs des Apôtres, expose la morale chrétienne (et avec elle toute la société) à quelques trahisons? La maxime que j'ai maintes fois proposée : « Il y a des concordats orageux et des séparations cordiales » devrait être complétée : « Il y a des concordats dangereux par leur application paisible ». J'ai toujours enseigné que le pape Gélase, sur la fin du v<sup>e</sup> siècle, a posé les bons principes de l'accord entre les Etats et l'Eglise : distinction ferme et coopération bienfaisante. Serais-je indiscret en ajoutant que ce programme d'autonomie des deux puissances et d'entraide pour le bien commun, un témoin qualifié par des fonctions très modestes en deux observatoires de conseiller aux Affaires étrangères et de sociologue des religions, a la certitude fondée qu'il est aujourd'hui mieux suivi qu'en aucun autre temps de notre histoire?

Albert-Buisson était de votre compagnie quand Michel de l'Hospital suscita, mieux encore que Duprat, son enthousiasme. Sous le nom de ce chancelier et sous vos enseignes, c'est l'idée de support mutuel et chrétien des hommes divisés par leurs croyances qu'il exaltait devant un public moins passionné, certes, qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, mais encore porteur des germes millénaires de la suspicion ou de l'intransigeance. Me croira-t-on quand je dirai que dans les diverses fractions du monde catholique ces germes subsistent, qui les animent l'une contre l'autre et qu'à droite et à gauche du mont des Béatitudes, souffle, hélas entretenu par des hommes de grande intelligence et de grande vertu, un vent de discorde fort peu œcuménique?

Contrairement à ce que l'on a pu penser, c'est comme académicien des sciences morales, autant que politiques, à mon avis, qu'Albert-Buisson fut tenté de peindre le Cardinal de Retz. N'a-t-il point voulu à la fois exalter la maîtrise de soi, dont Paul de Gondî est un exemple constant et montrer à quels désordres est voué l'ambitieux que ne retient aucune morale? Albert-Buisson fut séduit par un spectacle prodigieux et par la preuve de sa vanité. D'une vie d'élégante et affreuse débauche, il tirait d'austères enseignements. Faut-il ajouter que les historiens agacés par le poncif du troisième triomphe de la Foi (le premier ayant eu pour héros Charlemagne et le second, Saint Louis) et qui pensent que le vrai christianisme n'a jamais triomphé, trouvent

dans cet ouvrage mieux qu'une justification? Une des vérités acquises en ces dernières années (et que font éclater particulièrement quatre thèses toutes récentes de doctorat ès lettres), est que détracteurs et apologistes du christianisme médiéval et moderne ne sont que des publicistes, talentueux ou médiocres. Dans tous les siècles, le christianisme a suscité, en ses diverses confessions, des vertus héroïques ou, pour le moins, exemplaires. La foule, et bien souvent ses guides officiels et consacrés, ont suivi les inclinations de nature, et nous ne sommes point tentés de dire, avec les docteurs médiévaux : *natura, id est Deus*. Une étude attentive de la société nous a révélé, avec ses élans et ses bassesses, l'homme éternel.

La culture d'Albert-Buisson n'était certes pas d'un lettré de la Renaissance. Il savait, mieux que d'autres qui l'ont raillé, ses limites. Mais, là encore, son discernement des valeurs me frappe, son estime des hommes m'enchantent. Dans son *Michel de l'Hospital*, il en exalte trois qu'il affectionnait et dont un seul, que je connais moins, a été béatifié. Les deux autres sont Nicolas de Cues et Erasme. Par un nouveau hasard, ils ont aussi leur culte et leur portrait dans mon cabinet de travail : ceux d'entre vous qui m'ont favorisé d'une visite ont pu constater que, seuls anciens, ils trônent entre les bibliothèques léguées par mes trois maîtres vénérés (auxquels il me plaît aujourd'hui de reconnaître mon immense dette de reconnaissance) : Paul Fournier, Robert Génestal, Edouard Jordan, et à côté de leurs photographies. Qu'Albert-Buisson leur ait consacré plusieurs pages, les choisissant, quand il aurait pu seulement les nommer entre plusieurs autres, c'est un signe de son discernement des hautes valeurs. D'Erasme, il était naturel qu'il admirât la culture, les vues larges, la modération. Nicolas de Cues a été mieux étudié que ne le dit Albert-Buisson, puisqu'il fut, en 1920, le sujet des deux thèses de doctorat ès lettres de mon respecté collègue et ami Vanstenberghe, qui devint évêque de Bayonne, et qu'une société s'est fondée pour l'étude de son œuvre et de son action. Ce qui me gêne dans ce héros, c'est qu'on ne lui voit point de défaut. Il est beau qu'un grand industriel ait chanté sa louange, que l'on pourra considérer comme le premier hommage de notre Académie à ce glorieux patron des sciences morales et politiques dont sera commémoré en août, à Bernkastel, dans un congrès international, le cinquantième centenaire de la mort.

..

La sollicitude d'Albert-Buisson s'étendit aux cinq Académies dans un temps où il n'appartenait qu'aux Sciences morales. Par une heureuse loi de compensation, à mesure que les sciences, les arts et les lettres se diversifient, les corps qui ont mission de les défendre se solidarisent. On peut le remarquer dans l'Eglise, dans l'Université. En 1951, Albert-Buisson devenait président de la Commission administrative centrale de l'Institut de France. Le poste de chancelier ayant été créé en 1953, il fut le premier titulaire. Dans ces hautes fonctions, chacun sait les services éminents qu'il a rendus : la restauration des finances et des bâtiments lui a valu notre reconnaissance. En plusieurs articles, il a mieux fait connaître à un public jusqu'alors mal informé l'institution et son palais. Pouvait-il mieux choisir que l'élégante et réconfortante *Médecine de France* et la grave et robuste *Revue des Deux Mondes* ?

Me serait-il permis de remarquer que l'académicien Albert-Buisson a servi l'Institut comme ses affaires ? Il s'est dépensé pour le bien de cette maison avec autant d'ardeur que pour Rhône-Poulenc. Il sut donner à la Coupole et à tout ce qu'elle symbolise un nouvel éclat.

Tel m'apparaît l'homme éminent à qui j'ai l'honneur de succéder dans un de vos sièges. J'ai tenté d'en faire un portrait fidèle, louant ses mérites et laissant deviner les défauts mineurs sans lesquels il n'eût pas été un homme. Mon métier d'historien exigeait cette rigueur et le droit de l'Eglise que j'enseigne m'interdisait de canoniser.

..

Rien ne nous serait plus profitable que de découvrir le secret — on disait naguère : la leçon — d'une si heureuse carrière. A la vérité, tout n'est point secret, et tout est leçon.

Albert-Buisson se soumettait à un régime sage, qui lui conserva la santé du corps et de l'esprit. Quand il se levait, assez tard, après huit heures d'un sommeil d'enfant (comme il aimait à dire), il avait déjà classé le courrier du matin. Il travaillait tout le jour, avec une régularité, une tranquillité soutenue, jusqu'à la soirée, qu'il consacrait à ses travaux littéraires, réduisant la part des réceptions mondaines, où cependant il se plaisait. Il se contentait d'ordinaire d'une nourriture simple, mais, gourmet avisé, de temps à autre, il baptisait simple et

jugeait bienfaisante la tourlurette au chocolat, discrètement arrosée de Sancerre.

Tel d'entre vous, mes chers confrères, se préserve de la vieillesse par la grâce du riz au lait, tel autre rapporte sa ténacité d'optimisme, voire d'enchantement, au vin blanc d'Azay-le-Ferron. On pourrait faire un petit guide académique de la santé en colligeant tant de maximes alimentaires et confortantes.

Une réflexion constante servait son vouloir de réaliser ses justes ambitions, une réflexion méthodique et douce car il était soucieux sans agitation, avec un fond d'optimisme qui jamais ne l'abandonna. Combien d'entre nous peuvent lui envier cette sérénité parfaite, qui était à la fois cause et effet d'un double don : une prodigieuse faculté d'intelligence de tous les problèmes administratifs, juridiques, financiers, techniques, et une égale faculté de domination, qui le maintenait au plan supérieur de la vision d'ensemble, synthétique et lointaine, et du commandement autoritaire et bienveillant, laissant à d'autres dont il ne mésestimait point le rôle, l'examen des détails et le soin de l'exécution.

Des réussites nombreuses et variées, aucun homme ne peut les obtenir, livré à ses seules forces. Le premier souci d'un grand chef, le premier signe de sa supériorité est la confirmation ou le choix, la direction et le contrôle de collaborateurs. Il avait le talent de bien employer les hommes et ne se laissait jamais guider par la sympathie : il voulait que chacun fût à sa place et il appréciait plutôt en autrui les dispositions et aptitudes différentes des siennes. Il savait quel assistant irremplaçable, quel don du Ciel est un Nicolas Grillet ou un Marcel Bô, et il leur rendait publiquement hommage. Je l'entendis un jour, chez un de nos confrères que je ne puis nommer, répondre à un flatteur qui, nourrissant de vaines espérances, chantait avec indiscretion l'éloge du président de Rhône-Poulenc : « Je porterai votre compliment à la personne morale. »

Comme il ne pouvait courir aux Archives et aux Bibliothèques, Albert-Buisson y dépêchait des auxiliaires dont il fixait les tâches et utilisait magistralement les apports; un bon témoin déclare qu'il ne les joignait à son capital propre qu'après les avoir vérifiés, retouchés, annotés : il dictait et se rectifiait avec un souci de la parfaite exactitude, un soin minutieux de la forme. Un autre témoin ajoute : « Il nous faisait comprendre que notre rôle était secondaire. »

L'un de ses familiers a trouvé ce mot juste : « Il avait l'instinct du décor ». Ainsi s'explique le rythme de sa démarche et le soin de sa toilette, son attention aux miroitements du monde, sa volonté de rétablir l'harmonie d'une architecture et jusqu'au raffinement du style.

Quand le décor inspire une telle vie, il ne faut point l'entendre comme un trompe-l'œil ni même un fastueux ornement, il gouverne la scène, il commande l'artiste, l'artiste de cet acte tragique et merveilleux qu'est notre passage en ce monde.

Du sentiment tragique de la vie, Albert-Buisson ne pouvait être, par un exceptionnel privilège, délivré. Il avait rencontré la malice, l'envie, la douleur. Deux fois il avait rencontré dans sa maison la mort et il sentit un jour qu'elle venait à sa rencontre. Elle devait l'emporter, sans longue souffrance, un dimanche de Pentecôte. *Cinis, pulvis, nihil*, cendre, poussière et rien. Sous le masque du triomphateur, qui pouvait illusionner les malicieux, Albert-Buisson cachait un esprit trop lucide pour s'illusionner lui-même sur la précarité de ce monde et pour ne point entrevoir, au terme de la voie des succès et des honneurs (où il se sentait à l'aise), la solitude souterraine et la pincée de cendre, à l'ombre des cyprès.

Mais celui que comblent les biens précieux d'une santé constante et d'un sommeil paisible, d'une intelligence créatrice et de la passion du travail, d'une famille unie et de compagnons dévoués, n'est-il pas plus sage qu'il affronte la vie avec une inflexible volonté de faire fructifier ses richesses ? C'est ainsi qu'elle peut être une merveilleuse aventure : Albert-Buisson nous en a donné le spectacle et l'exemple.

---